

GRAPHISTE CFC

EQUIPEMENT MINIMAL DE L'ENTREPRISE FORMATRICE

L'entreprise formatrice doit mettre à disposition de la personne en formation un poste de travail adéquat.

Les appareils et le matériel nécessaires doivent correspondre aux standards de la branche. Ils permettent d'apprendre les compétences requises dans le processus de création numérique et analogique et permet de travailler de manière professionnelle, en fonction des mandats.

INFRASTRUCTURE

- propre poste de travail (chaise de bureau, table de travail, bonne source de lumière)
- plan de travail pour les travaux de conception manuelle
- matériel et outils de conception standard (papiers, marqueurs, nuanciers, livres d'échantillons, etc.)
- matériel de bureau standard (tapis de coupe, coupe-papier, etc.)
- matériel de présentation (flipchart, tableau blanc, etc.)
- appareil photo numérique
- littérature spécialisée / références

INFORMATIQUE / LOGICIELS

- ordinateur performant, Mac ou WIN
- écran de bonne qualité, au moins 24 pouces
- propre ordinateur portable selon accord (BYOD)
- logiciels / outils numériques de création et de bureau
- périphériques externes (scanner, imprimante, vidéoprojecteur)